

**MONIQUE PAUZÉ
LUC THÉRIAULT
MICHEL BOUDRIAS**
DÉPUTÉS DE REPENTIGNY,
MONTCALM ET TERREBONNE



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

**MONIQUE PAUZÉ
LUC THÉRIAULT
MICHEL BOUDRIAS**
DÉPUTÉS DE REPENTIGNY,
MONTCALM ET TERREBONNE

**TOWNHALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION**

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE**

LES CONSULTATION(S)			
Date (s) de (s) la rencontre (s)	Heure et Durée (de quelle heure à quelle heure)	Lieu de la consultation	Total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1.01/10/16	10h à 12h30	Repentigny	29
2.			
3.			
4.			
Forme : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation PowerPoint du bureau de la députée inspirée des documents fournis par la Bibliothèque du Parlement • Conférenciers invités (Luc Thériault - député de Montcalm et représentant du Bloc Québécois au Comité spécial sur la réforme électorale) • Période de questions/réponses • Table ronde et plénière 			
LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin [X]	Changement au mode de scrutin actuel [X]	Participation électorale [X]	Accessibilité et inclusion [X]
Vote obligatoire [X]	Vote en ligne [X]	Représentation locale [X]	Autre (svp spécifier)

QUESTIONS DE DISCUSSION
<p>Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (bénéfices/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)</p> <p>Selon les citoyens présents, il s'agit d'un système désuet qui crée des écarts importants entre la volonté populaire et la composition de la Chambre des communes. De plus, comme seuls les votes en faveur de celui qui l'emporte comptent, cela peut décourager les gens de voter ou accroître leur désaffection à l'égard du système. De plus, ce système n'aide pas l'intégration et la représentation des femmes, des Autochtones et des groupes minoritaires.</p>
<p>Quelles alternatives au système actuel ont été discutées? Est-ce que les participants ont identifié des caractéristiques spécifiques qui leur importent dans un système électoral (par</p>

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

**exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)?
(limite suggérée : 500 mots)**

Les modes de scrutin suivants ont été expliqués :

- Système uninominal à un tour;
- vote préférentiel;
- vote à deux tours;
- systèmes à représentation proportionnelle;
- systèmes électoraux mixtes.

Les participants croient que le système proportionnel mixte compensatoire serait le meilleur système démocratique et qu'il favoriserait à la fois le pluralisme politique, il permettrait de mieux refléter la volonté populaire régionale et peut-être même d'atteindre l'égalité homme femme en plus de favoriser la diversité ethnoculturelle au sein du gouvernement.

De plus, ils sont d'avis que le nouveau système devrait réintroduire le financement des élus en proportion des votes qu'ils ont obtenus comme c'était le cas antérieurement.

Est-ce que les participants ont discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Les participants croient qu'il faut favoriser l'éducation populaire afin de faire comprendre aux citoyens, l'importance d'exercer leur droit de vote.

Les citoyens mentionnent aussi qu'ils sont de plus en plus occupés par leur vie personnelle et professionnelle et qu'à défaut de rendre le vote obligatoire ou diminuer l'âge légal pour voter, il faudrait trouver des incitatifs qui feraient en sorte que les gens se rendent aux urnes. Incitatifs qui pourraient être financiers (crédit d'impôt pour ceux qui vont voter) ou encore favoriser un double enjeu qui permettrait aux citoyens de voter pour leurs représentants tout en leur permettant de prononcer sur une question importante à même le bulletin de vote le jour de l'élection (référendum sur un sujet donné).

Est-ce que les participants sont d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Non, les participants croient en de meilleurs incitatifs tels que nous l'avons indiqué à la question précédente. L'éducation populaire doit primer sur l'obligation.

Est-ce que les participants ont discuté la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Les citoyens préfèrent conserver les procédures actuelles de vote, car elles permettent de valider l'identité des électeurs.

Est-ce que d'autres sujets majeurs ont été discutés par les participants? (c.-à-d. référendum, la représentation des femmes/minorités, l'accessibilité, le taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Selon les citoyens, cette réforme doit s'inscrire dans un véritable processus démocratique et ne

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

pas représenter des intérêts partisans qui pourraient assurer qu'un parti soit réélu quasi perpétuellement, c'est pourquoi elle doit faire l'objet d'un référendum. Le peuple doit trancher et se réapproprier le système électoral qui le représente.

La représentation des femmes, des Autochtones et des groupes minoritaires est un élément important à prendre en considération.




Également, plusieurs citoyens ont dénoncé la hâte du gouvernement Trudeau à faire cette réforme en y consacrant seulement quelques mois alors qu'un exercice similaire avait pris plus d'une année au Québec succédant à des États généraux sur la question.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1000 mots)

- **Le mode de scrutin actuel est dépassé;**
- **en faveur d'un système proportionnel mixte compensatoire**
- **non au vote obligatoire et au vote en ligne, mais en faveur de l'éducation populaire et d'incitatifs qui pourraient être financiers ou encore porter sur des enjeux d'intérêts publics;**
- **nécessité d'un référendum afin que ce soit la réforme du peuple et non celle de partis politiques;**
- **les gens présents sont désolés de voir la hâte du gouvernement Trudeau d'aboutir à la réforme canadienne par peur qu'elle ne fasse que servir des intérêts partisans;**
- **les gens aimeraient avoir plus de temps et plus d'informations afin de se prononcer sur le nouveau mode de scrutin.**

Soumission du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date :
11 octobre 2016

   Signature des députés	MONIQUE PAUZÉ LUC THÉRIAULT MICHEL BOUDRIAS
--	---

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016